

**Le colloque *Le choc des puissances*
Vendredi 13 avril au Sénat**

Ce colloque a marqué notre dixième année d'existence. Il est donc un moment important dans notre parcours. Le thème que nous avons retenu n'est pas anodin : le choc des puissances risque d'être une nouvelle fois un thème récurrent de l'Histoire du XXI^e siècle. Force est de constater qu'il est encore bien difficile de l'aborder sur le plan politique comme sur le plan universitaire. L'EGE est une des rares structures en France à avoir entamé un travail de recherche sur les affrontements entre puissances dans le domaine des opérations d'influence et d'information. Cette spécificité nous permet d'être aujourd'hui interactifs aussi bien avec le monde de l'entreprise qu'avec l'armée.

Les affrontements économiques qui constituent le fil conducteur de notre démarche sont aujourd'hui au cœur de nombreux débats. Simon Reay Atkinson, directeur du département sur les conflits asymétriques au sein de l'Académie de Défense britannique, me précisait dernièrement qu'un *Joint Intelligence Committee* sur la guerre économique aurait dû être créé à la fin de la guerre froide en Grande Bretagne mais la proposition aurait été refusée par le ministère de l'économie britannique. C'est ce qui l'incite à dire que l'actualité redonne toute sa dimension au thème de notre colloque qu'il caractérise par "l'art de voir les choses de manière différente".

Interview de Christian Harbulot réalisée par www.easybourse.com

Comment définiriez vous la notion de puissance ?

Si nous reprenons la définition de Raymond Aron : la puissance est la capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres.

Expliciter une stratégie de puissance implique d'analyser non seulement la politique d'un pays en termes de forces militaires mais aussi à travers d'autres facteurs comme l'accès aux ressources, le niveau de dépendance extérieure dans les approvisionnements énergétiques, son essor démographique, la nature de son potentiel industriel dans des secteurs traditionnels comme l'agroalimentaire, la santé, les transports, ou dans les nouveaux vecteurs de développement comme les technologies de l'information ou les biotechnologies. La puissance d'un pays repose aussi sur la cohésion nationale de sa population et sur ses capacités de rayonnement culturel et linguistique, et ses moyens d'influence tous azimuts à l'international.

Quelle est l'importance de cette notion à l'heure actuelle ?

La notion de puissance est aujourd'hui mise en relief par cette phrase extraite du rapport élaboré par le conseil national d'intelligence américain et remis au président Bush : «l'émergence probable de la Chine et de l'Inde comme nouveaux acteurs globaux, phénomène similaire à l'ascension de l'Allemagne unifiée et du Japon au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle, bouleversera le paysage géopolitique avec un effet aussi important que ces précédents historiques».

De quelle manière est appréhendée cette réalité ?

Pendant la guerre froide, la notion de puissance était reconnue dans le cadre de l'affrontement entre Blocs. Ce terme était alors politiquement correct pour décrire la course aux armements que se livraient les deux superpuissances qu'étaient alors les Etats-Unis et l'URSS. Étrangement, après la fin de la guerre froide, il a été de plus en plus difficile d'aborder la

problématique d'accroissement de la puissance dans les milieux universitaires et même dans le monde politique français.

A force de faire l'impasse sur l'étude de la mutation des rapports de force entre les puissances, à force de nier l'intérêt et la légitimité du débat, nous avons désormais des notions assez floues sur ce sujet. Les discours idéologiques hérités de la période précédente ainsi que les visions incantatoires sur la disparition des Etats Nations l'ont emporté sur la volonté de garder une lucidité élémentaire sur la pertinence du concept. Force est de constater que ne pas vouloir réfléchir sur la notion de puissance c'est prendre le risque de s'affaiblir et de subir la loi du plus fort. Cette vieille loi de l'Histoire ressurgit brutalement des oubliettes dans laquelle les Fukuyama et consorts l'avaient ensevelie..

Qu'est-ce qui permet la réémergence de la notion aujourd'hui ?

La puissance est devenue un facteur que personne ne nie aujourd'hui sur la scène internationale. L'affaiblissement des Etats-Unis mis en exergue par l'échec de leur intervention en Irak et en Afghanistan en est la cause principale.

De quelle manière se déploie la puissance de nos jours ?

Je pense qu'il y a trois aspects principaux à étudier dans la problématique actuelle de la puissance : la fragilisation du monde occidental qui, après avoir imposé sa volonté au monde, a du mal à conserver une certaine pérennité stratégique sur le monde qui l'entoure; l'élargissement de l'espace de manoeuvre des nouvelles puissances et les conflits asymétriques générés par la volonté de survie de certains peuples ou minorités ethniques.

Ce qu'il faut garder à l'esprit c'est que la puissance n'est pas uniquement l'expression des politiques définies par des Etats. Les firmes transnationales ont une certaine autonomie d'action qui s'exprime notamment à travers les délocalisations et leurs retombées négatives sur les économies occidentales. Il y a aussi le rôle croissant des organisations non gouvernementales dans les grands débats de la mondialisation sans oublier les stratégies découplées des logiques territoriales des organisations terroristes ainsi que le parasitage croissant des économies criminelles exercé sur le fonctionnement des pays du Nord comme du Sud..

Quels sont selon vous les facteurs clés de la puissance ?

Une dynamique de la puissance peut être le fruit d'un processus d'unité territoriale, d'une politique de conquête de territoires (ce qui devient plus rare depuis la fin de la seconde guerre mondiale), d'une démarche de conquête commerciale, ou d'une prise de pouvoir par des mouvements révolutionnaires ou de nature totalitaire.

Les attributs de la puissance pour un pays comme la France sont traditionnellement le maintien de l'intégrité du territoire. Si la notion d'indépendance est amoindrie par l'évolution même de la France dans le cadre européen, il n'en demeure pas moins vrai que la protection du patrimoine imprègne l'esprit des lois de la République et notre doctrine de défense nationale.

En Grande-Bretagne, les attributs de la puissance se mesurent historiquement dans la capacité de faire du commerce avec l'extérieur. La création de l'empire maritime britannique est l'aboutissement de ce processus jusqu'à son apogée à l'ère victorienne. La recherche de puissance britannique est donc fondée sur une projection vers l'extérieur, notamment par le contrôle des axes de circulation maritime, et l'expression pérenne d'une certaine volonté d'influence linguistique et la volonté plus contemporaine de verrouillage des institutions de l'Union européenne.

Ces deux pays n'ont pas la même vision de la puissance qui est le fruit de leur histoire géopolitique et de leurs conditions objectives de développement.

Nous constatons une certaine mutation de l'expression de la puissance. De quelle manière cela se traduit-il ?

Un premier élément réside dans le contrôle de l'information. Je recherchais dernièrement un texte sur les missions attribuées au centre de commandement spatial que les Etats-Unis ont créé à la fin du siècle dernier. Il est précisé sur le site Internet de ce centre que sa première mission est de protéger les intérêts économiques des Etats-Unis dans le monde.

Par ailleurs, nous pouvons signaler l'importance prise par la production de connaissances dans les stratégies d'influence durables élaborées par certaines puissances comme les Etats-Unis et bientôt la Chine. Il est intéressant de noter à ce sujet que la première intuition stratégique de l'Union européenne a été à la conférence de Lisbonne en 2000. A l'époque, les Etats membres de l'Union ont émis le vœu de bâtir l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde. Plusieurs années ont passées et ce désir est loin d'être exaucé. Cela démontre que la puissance déconnectée d'une stratégie, d'une certaine organisation et d'une orchestration de force ne se traduit pas simplement par l'expression d'un désir sans lendemain qui chante.

Quel rôle doit jouer le pouvoir politique par rapport à la puissance ?

Ce rôle ne doit pas simplement être inscrit dans une démarche d'accompagnement. Il faut une véritable définition d'une stratégie à moyen et long terme. Jusqu'à présent, nous subissons encore la suprématie du discours selon lequel l'économie est déconnectée de toute stratégie de puissance. Un certain nombre de faits d'actualité récents, comme la politique de chantage de la Russie exercée sur l'Europe dans son approvisionnement énergétique, nous ont démontré le contraire. Et ce n'est que le début d'une autre Histoire. Les récentes prises de position de la Chine en termes de patriotisme économique démontrent les limites des analyses « apatrides » sur la mondialisation des échanges.

Dans ce contexte de renouveau des affrontements entre puissances, la ligne d'action qui devra être assumée par le pouvoir politique devant l'opinion publique suppose une capacité d'arbitrage et de coercition par rapport aux entreprises. L'Etat n'est pas seulement un accompagnateur. IL peut avoir aussi un rôle de stratège car il n'y a pas systématiquement une convergence naturelle entre les intérêts d'un Etat et d'une entreprise privée. Ces intérêts peuvent très bien être contradictoires et parfois même divergents.

Quelle manière vous semble-t-elle opportune pour réfléchir sur le sujet ?

Dans le monde occidental, en France en particulier, nous avons tendance à assimiler la notion de puissance à celle de pouvoir, le premier auteur cité étant Machiavel. D'autres auteurs dans le monde asiatique assimilent la puissance à l'intérêt collectif qui n'est pas toujours l'équivalent du pouvoir personnel dans la prise du pouvoir. C'est la raison pour laquelle l'Ecole de Guerre Economique (www.ege.fr) mène depuis plusieurs années, des travaux de recherche afin d'aboutir à une grille de lecture sur les rapports de force entre puissance au XXIe.